

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS

« Gagnez votre paillote en bambou avec Pure Nature ® »

Article 1 – Organisation

La société **Pure Nature ®**, dont le siège social est situé à 642 AV Général de Gaulle, 30380 Saint-Christol-lès-Alès , organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « **Gagnez votre paillote en bambou** », accessible sur les réseaux sociaux officiels de Pure Nature ® du 30 juin 2025 à 19h00 au 31 juillet 2025 20h00.

Article 2 – Conditions de participation

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure de plus de 18 ans disposant d'un accès internet et d'une adresse électronique valide résidant en **France métropolitaine** ou dans un **pays limitrophe** (Belgique, Luxembourg, Suisse, Allemagne, Espagne, Italie, Andorre, Monaco), à l'exception des membres du personnel de Pure Nature® et de leurs familles.

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 3 – Modalités de participation

Pour participer, l'internaute doit suivre les instructions données dans le post de lancement du jeu concours sur les réseaux sociaux :

- s'abonner au compte Instagram @pure_nature_deco, et @ma_tribuu
- liker le post de lancement du jeu sur le compte @pure_nature_deco
- Inviter deux amis en commentaire
- Partager le post en story.

Une seule participation par personne (même nom, même adresse email, même adresse postale) sera acceptée.

Ce jeu n'est ni organisé ni parrainé par Instagram. Instagram ne sera en aucun cas tenu pour responsable en cas de litige lié au jeu. La société organisatrice décharge donc Instagram de toute responsabilité concernant tous les éléments en lien avec le jeu, son organisation et sa promotion.

Article 4 – Désignation du gagnant

Le gagnant sera tiré au sort parmi les participations valides. Le tirage au sort aura lieu le 31 juillet 2025 sous contrôle de Pure Nature®. Le gagnant sera contacté par message privé via Instagram dans les 15 jours suivants le tirage au sort afin de recevoir les instructions relatives à la mise à disposition de son lot. La société organisatrice publiera le résultat directement sur son compte Instagram. Le gagnant autorise la société organisatrice à publier son pseudo sur les réseaux sociaux officiels de Pure Nature®.

Tout gagnant ne répondant pas dans les 7 jours à compter de l'envoi d'avis de son gain sera réputé renoncer à celui-ci et le perdra définitivement. Il est précisé à cet égard que la dotation sera définitivement perdue et que la société organisatrice ne l'attribuera pas à un autre participant.

Article 5 – Dotation

Le gagnant remportera **une paillote en bambou** modèle Fantaisie 2x2m fournie par Pure Nature®, hors option, d'une valeur de 2490,00€.

Attention : la livraison et le montage de la paillote ne sont pas inclus dans la dotation. Des **frais supplémentaires** peuvent être à prévoir selon la zone de livraison et les conditions d'accès au site d'installation. Ces frais restent à la **charge exclusive du gagnant**.

Le prix ne pourra faire l'objet d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit et ce pour quelque cause que ce soit

Le gagnant autorise toute vérification concernant son identité et son domicile.

Article 6 – Responsabilité

La société organisatrice ne saurait être tenue responsable en cas de force majeure ou de toute circonstance indépendante de sa volonté (retard de livraison, problème technique, etc.).

Article 7 – Données personnelles

Les informations collectées sont nécessaires à la gestion du jeu. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données.

Article 8 – Réclamations

Toute réclamation doit être adressée par écrit à : Pure Nature – 642 AV Général de Gaulle, 30380 Saint-Christol-lès-Alès , dans un délai de 15 jours à compter de la fin du jeu. Aucune réclamation ne sera prise en compte passé ce délai.

Article 9 – Dépôt du règlement

Le présent règlement est consultable sur le site de la société organisatrice : <https://paillote-purenature.com>

La participation à ce jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.